



# AMENAGEMENT du TERRITOIRE : PLUS AUCUN CANTALIEN SANS SERVICE PUBLIC !

Site : cgt15.fr  
Courriel : ud15@cgt.fr  
Tél. : 04 71 48 27 89

## Le 11 juin 2016, Rassemblons-nous pour Un Aménagement du Territoire cohérent !



**SANTE !  
ATTEINTES  
AUX MISSIONS PUBLIQUES**



21/07/2009: loi portant **réforme de l'Hôpital** et relative aux Patients, à la Santé et aux Territoires introduisant **une culture de gestion privée dans le Service Public** où la **logique financière prédomine sur la logique soignante** et renforce la sélection des activités les plus rentables des cliniques privées.

26/01/2016: loi dite de « **modernisation de notre système de Santé** », dictée par des politiques d'économie qui génèrent des disparitions d'activités de proximité par des mécanismes de **fusions entre établissements**, des **réorganisations avec des suppressions de postes et des réductions du nombre de lits**.

Perspectives de réforme loin de répondre aux besoins sanitaires de la population dans une démarche de qualité et de sécurité, axes fragilisés par les pressions d'équilibre budgétaire, l'insuffisance des effectifs et les dégradations des conditions de travail. **une réforme d'ampleur s'impose pour un grand Service Public de Santé et d'Action Sociale** sortant du tout comptable et de la réduction de l'offre de soin.

Le secteur privé lucratif continue sur le dos de la Sécurité Sociale à rémunérer des actionnaires de la Santé et une médecine libérale insatiable :

**L'Austérité pour les uns, l'Avidité pour les autres !**



COLLECTIVITES  
TERRITORIALES



RENDEZ-VOUS  
LE 11/06  
SQUARE D'AURILLAC  
A PARTIR DE 9H00